



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 21-juil.-2015

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC VINYL & LEATHER REPAIR KIT

Autres moyens d'identification

Code du produit 80903
Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex
10 Columbus Blvd.
Hartford, CT 06106 USA

Distributeur

ITW Permatex Canada
35 Brownridge Road, Unit 1
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex
(877) 376-2839
Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

| | |
|--|-------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 |
| Cancérogénicité | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 |
| Liquides inflammables | Catégorie 2 |

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges
Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Transparent

État physique Liquide

Odeur Âcre

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Keep away from heat/sparks/open flames/hot surfaces. — No smoking
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Use explosion-proof electrical/ventilating/lighting/equipment
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 Tenir au frais

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

28.441 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

substance

| Nom chimique | Numéro CAS | % massique | Secret industriel |
|------------------|------------|------------|-------------------|
| acétone | 67-64-1 | 30 - 60 | * |
| tétrahydrofurane | 109-99-9 | 10 - 30 | * |

| | | | |
|---|-------------|---------|---|
| copolymère de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle | 9003-22-9 | 10 - 30 | * |
| benzoate esters | MIXTURE | 5 - 10 | * |
| dioxyde-de-silice | 112945-52-5 | 1 - 5 | * |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

| | |
|---|---|
| Conseils généraux | Consulter un médecin en cas de malaise. |
| Contact oculaire | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Inhalation | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Ingestion | EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Extrêmement inflammable.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Garder sous clef.

Matières incompatibles Agents comburants forts, Acides, Agent réducteur

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

| Nom chimique | TLV ACGIH | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|-------------------------------|------------------------------------|--|--|
| acétone 67-64-1 | STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm | TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors (vacated) STEL: 1000 ppm | IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³ |
| tétrahydrofuranne 109-99-9 | STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm S* | TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m ³ (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 590 mg/m ³ (vacated) STEL: 250 ppm (vacated) STEL: 735 mg/m ³ | IDLH: 2000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 735 mg/m ³ |

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

| | |
|-----------------------------|---|
| Contrôles techniques | Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation |
|-----------------------------|---|

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

| | |
|---|--|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. |
| Protection de la peau et du corps | Porter des gants de protection et des vêtements de protection. |
| Protection respiratoire | Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant. |
| Remarques générales en matière d'hygiène | Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Transparent |
| Odeur | Âcre |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode |
|---|-------------------------------|----------------------------------|
| pH | Aucune information disponible | |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune information disponible | |
| Point / intervalle d'ébullition | 57 °C / 135 °F | |
| Point d'éclair | -18 °C / 0 °F | Test en vase clos Tag Closed Cup |
| Taux d'évaporation | Aucune information disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune information disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucune information disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité: | Aucune information disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible | |
| Densité de vapeur | >1 | Air = 1 |
| Densité relative | 0.94 | |
| Hydrosolubilité | Faiblement soluble | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune information disponible | |
| Coefficient de partage | Aucune information disponible | |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune information disponible | |
| Température de décomposition | Aucune information disponible | |
| Viscosité cinématique | Aucune information disponible | |
| Viscosité dynamique | Aucune information disponible | |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible | |

Autres informations

| | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Teneur en COV (%) | 25% |
| Densité | Aucune information disponible |
| Masse volumique apparente | Aucune information disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides, Agent réducteur

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

Chlorure d'hydrogène

Phosphore

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| Contact oculaire | En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. |
| Ingestion | En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. |

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|----------------------------------|----------------------|--------------------|---------------------------------------|
| acétone 67-64-1 | = 5800 mg/kg (Rat) | - | = 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h |
| tétrahydrofuranne 109-99-9 | = 1650 mg/kg (Rat) | - | = 21000 ppm (Rat) 3 h |
| dioxyde-de-silice 112945-52-5 | = 3160 mg/kg (Rat) | - | - |

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes** Aucune information disponible.**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Sensibilisation** Aucune information disponible.**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|--|-------|---------|-----|------|
| tétrahydrofuranne 109-99-9 | A3 | - | - | - |
| copolymère de chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle 9003-22-9 | - | Group 3 | - | - |
| dioxyde-de-silice 112945-52-5 | - | Group 3 | - | - |

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Yeux, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 3059 mg/kg

ETAmél 169.9 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

32.7146 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Crustacés |
|-------------------------------|----------------------------|---|--|
| acétone 67-64-1 | - | 4.74 - 6.33: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 6210 - 8120: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 8300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 | 10294 - 17704: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 12600 - 12700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| tétrahydrofuranne 109-99-9 | - | 1970 - 2360: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2700 - 3600: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static | 5930: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 |

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|-------------------------------|------------------------|
| acétone 67-64-1 | -0.24 |
| tétrahydrofuranne 109-99-9 | 0.45 |

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D001

| Nom chimique | RCRA | RCRA - Critères de classement | RCRA - Déchets de série D | RCRA - Déchets de série U |
|-------------------------------|------|--------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| acétone 67-64-1 | - | Included in waste stream: F039 | - | U002 |
| tétrahydrofuranne 109-99-9 | - | - | - | U213 |

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

| Nom chimique | Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis |
|------------------------------|--|
| acétone 67-64-1 | Ignitable |
| tétrahydrofurane 109-99-9 | Toxic Ignitable |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

| | |
|--|---------------------------------|
| ONU/n° d'identification | 1133 |
| Nom d'expédition | Adhésifs, Quantité limitée (LQ) |
| Classe de danger | 3 |
| Groupe d'emballage | II |
| Numéro de guide d'intervention d'urgence | 128 |

IATA

| | |
|-------------------------|----------------------|
| ONU/n° d'identification | ID 8000 |
| Nom d'expédition | Bien de consommation |
| Classe de danger | 9 |
| Code ERG | 9L |

IMDG

| | |
|-------------------------|---------------------------------|
| ONU/n° d'identification | 1133 |
| Nom d'expédition | Adhésifs, Quantité limitée (LQ) |
| Classe de danger | 3 |
| Groupe d'emballage | II |
| N° d'urgence | F-E, S-D |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

| | |
|------------------|-----------------|
| TSCA | Est conforme |
| DSL/NDL | Est conforme |
| EINECS/ELINCS | Non répertorié. |
| ENCS | Est conforme |
| IECSC | Est conforme |
| KECL | Est conforme |
| PICCS | Est conforme |
| AICS (Australie) | Est conforme |

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

| Nom chimique | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|--------------------------|-------------------------------|
| VINYL ACETATE - 108-05-4 | 0.1 |

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Oui |
| Danger d'incendie | Oui |
| Danger de dépressurisation soudaine | Non |
| Danger de réaction | Non |

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

| Nom chimique | Quantités de substances dangereuses à déclarer | CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer | Quantité à déclarer (RQ), États-Unis |
|-------------------------------|--|---|--|
| acétone 67-64-1 | 5000 lb | - | RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ |
| tétrahydrofuranne 109-99-9 | 1000 lb | - | RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ |

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|-------------------------------|------------|---------------|--------------|
| acétone 67-64-1 | X | X | X |
| tétrahydrofuranne 109-99-9 | X | X | X |
| eau 7732-18-5 | - | - | X |
| propane-2-ol 67-63-0 | X | X | X |
| VINYL ACETATE 108-05-4 | X | X | X |

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

| | | | | |
|-------------|----------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|
| NFPA | Dangers pour la santé 2 | Inflammabilité 3 | Instabilité 0 | - |
| HMIS | Dangers pour la santé 2 | Inflammabilité 3 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle B |

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 21-juil.-2015

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité